



LE DIRECTEUR

Le 11 octobre 2007

Professeur Bernard GUERRIER  
Président  
Conseil départemental Ordre des Médecins  
285, rue Alfred Nobel  
34935 MONTPELLIER cedex 9

N/Réf. : SP/TR - 452 /07

Affaire suivie par Sébastien Pageau : 04 67 02 92 52

Monsieur le Président,

Parce que l'installation d'un professionnel de santé a des conséquences non seulement sur ses conditions d'exercice et de vie mais aussi sur les populations, l'Assurance Maladie propose des outils d'aide à l'installation performants, simples, gratuits et très utiles.

Parmi ces outils, le service interactif *inst@lSanté* apporte toute l'information dont le professionnel de santé a besoin avant son installation et durant son exercice au quotidien.

Autres services développés par l'Assurance Maladie, *C@rtoSanté* et *C@rtoSanté Pro* concernent les médecins généralistes, les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes et bientôt les dentistes (1<sup>er</sup> trimestre 2008). Ils visent à aider à la décision en matière d'installation.

Ces outils, excepté *C@rtoSanté Pro*, sont consultables depuis le site Internet de l'Urcam du Languedoc-Roussillon : [www.languedoc-roussillon.assurance-maladie.fr](http://www.languedoc-roussillon.assurance-maladie.fr).

L'Urcam communique régulièrement sur ces outils dans sa revue trimestrielle *Santé Languedoc-Roussillon*.

Je vous invite à relayer l'information sur *Inst@lSanté* et *C@rtoSanté* auprès des professionnels de santé libéraux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Dominique LÉTOCART